

Envoyé en préfecture le 25/09/2019

Reçu en préfecture le 25/09/2019

Affiché le



ID : 091-219102860-20190923-DEL\_2019\_0104-DE

## **BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES REALISEES PAR LA COMMUNE DE GRIGNY SUR L'ANNEE 2018**

Pour l'année 2018, les opérations immobilières réalisées par la Commune sont les suivantes:

- Acquisition amiable réalisée avec M. et Mme CALVI, par anticipation de l'intervention d'un opérateur dans le cadre de l'OIN Aménagement, d'une propriété située 49 route de Corbeil, qui constitue un endroit stratégique quant au schéma prévoyant la création d'une nouvelle entrée avec restructuration de l'îlot compris entre l'avenue des Sablons et la route de Corbeil. La mutation de ce site vise à la fois à donner une nouvelle image qualitative à l'entrée du quartier, mais aussi à offrir de réelles opportunités de relogement, enjeu majeur à traiter dans le cadre de l'ORCOD-IN.
- Dans le cadre de l'ORCOD-IN, cession au profit de l'EPFIF du terrain de la Folie représenté par la parcelle cadastrée section AM n° 68 pour 56 772 m<sup>2</sup> et du terrain H, parcelle cadastrée section AM n° 73 pour 1 765 m<sup>2</sup>, tous deux issus du lot 81, lot initialement inclus dans le périmètre de la copropriété de Grigny II, mais ayant fait l'objet d'une sortie de la copropriété par le biais d'une scission en date du 13 décembre 2018.
- Toujours dans le cadre de l'ORCOD-IN, cession au profit de l'EPFIF des lots de copropriété n° 10019 et n° 10038 à 10045 représentant les locaux commerciaux situés au sein du centre commercial de Grigny II (boulangerie, grande surface alimentaire, boucherie, et téléphonie).
- Cession au profit de l'EPFIF du lot de copropriété n° 260174, situé 1 square surcouf, dans le secteur cible de Grigny II, considéré comme prioritaire dans les actions menées par l'EPFIF, conformément au décret en Conseil d'Etat n° 2016-1439 en date du 26 octobre 2016 qui a déclaré d'intérêt national l'opération de requalification des copropriétés dégradées (ORCOD-IN) du quartier de Grigny II.

Le bilan de ces transactions est bénéficiaire.

**ACQUISITIONS REALISEES EN 2018**

Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales / Lot	Surface	Mode d'acquisition	Date d'acquisition	Prix d'acquisition (TTC)	Identité du vendeur	Identité de l'acheteur	Projet
Maison	49 route de Corbeil	AL 7	454 m <sup>2</sup>	Acquisition amiable	06/07/2018	290 000 €	CALVI	Commune de Grigny	Acquisition amiable, par anticipation de l'intervention d'un opérateur dans le cadre de l'OIN Aménagement, de cette propriété qui constitue un endroit stratégique quant au schéma qui prévoit la création d'une nouvelle entrée impliquant la restructuration de l'ilot compris entre l'avenue des Sablons et la route de Corbeil. La mutation de ce site vise à la fois à donner une nouvelle image qualitative à l'entrée du quartier, mais aussi à offrir de réelles opportunités de logement, enjeu majeur à traiter dans le cadre de l'ORCOD-IN. Objectif : revente à l'Établissement Public Foncier (EPF) ou GPA

**CESSIONS REALISEES EN 2018**

Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales	Surface	Date de cession	Prix de cession (TTC)	Identité du vendeur	Identité de l'acheteur	Projet
Terrain de la Folie + terrain H	Grigny II	AM 68 AM 73	56 772 m <sup>2</sup> 1 765 m <sup>2</sup>	13/12/2018	6.600.000,00 €	Commune de Grigny	EPFIF	Après la scission de la copropriété du terrain de la Folie et du terrain H le juxtaposant, cession du terrain de la Folie au profit de l'EPFIF dans le cadre de l'ORCOD-IN
Locaux commerciaux Centre commercial	Place Henri Barbusse Grigny II	Lot 10019 Lots 10038 à 10045	165 m <sup>2</sup> 5 312,25 m <sup>2</sup> RDC 3 878,39 m <sup>2</sup> Ssol	13/12/2018	1.858.000,00 €	Commune de Grigny	EPFIF	Cession des locaux commerciaux situés au sein du centre commercial de Grigny II au profit de l'EPFIF dans le cadre de l'ORCOD-IN
Appartement	1 square Surcouf	Lot 260174	21,44 m <sup>2</sup>	21/12/2018	20 800 €	Commune de Grigny	EPFIF	Cession des lots de copropriété à l'EPFIF situés dans les secteurs cibles, considérés comme prioritaires dans les actions menées par l'EPFIF, conformément au décret en Conseil d'Etat n° 2016-1439 en date du 26 octobre 2016 qui a déclaré d'intérêt national l'opération de requalification des copropriétés dégradées (ORCOD-IN) du quartier dit « Grigny II »

Envoyé en préfecture le 25/09/2019

Reçu en préfecture le 25/09/2019

Affiché le



ID : 091-219102860-20190923-DEL\_2019\_0104-DE